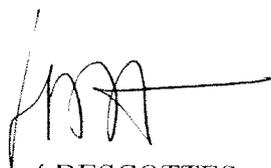


LE TANNEUR & CIE

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL au 30 juin 2010

DECLARATION DU RESPONSABLE

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »



Hervé DESCOTTES

Président du Conseil d'Administration

(En K€)	(proforma)		(publié)	
	30-juin-10	30-juin-09	31-déc.-09	30-juin-09
CHIFFRE D'AFFAIRES	25 646	26 176	53 260	26 745
Autres produits de l'activité	36	7	15	7
Achats consommés	-14 628	-12 492	-24 368	-12 622
Autres achats et charges externes	-4 937	-4 584	-8 838	-5 065
Impôts et taxes	-536	-526	-1 011	-528
Charges de personnel	-8 260	-8 089	-15 707	-8 204
Dotations aux amortissements	-501	-496	-1 009	-532
Variation des provisions d'exploitation	35	-385	-345	-378
Variation des stocks de produits finis et en-cours	1 866	-1 421	-2 068	-1 510
Autres produits et charges opérationnels courants	164	269	271	260
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	-1 117	-1 542	199	-1 828
Autres produits opérationnels	99	284	364	284
Autres charges opérationnelles	0	-101	-228	-118
RESULTAT OPERATIONNEL	-1 018	-1 359	336	-1 662
Coût de l'endettement financier net	-149	-251	-428	-251
Autres produits financiers	170	368	547	368
Autres charges financières	-24	-404	-471	-404
Impôts sur les bénéfices			4	-1
Impôts différés	347	8	-126	8
RESULTAT NET avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	-674	-1 639	-137	-1 943
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-97	-311	-693	-7
RESULTAT - PART DU GROUPE	-771	-1 950	-830	-1 950

Résultat par action (en €)

- Résultat de base par action	-0,18	-1,39	-0,25	-1,39
- Résultat diluée par action	-0,18	-1,39	-0,25	-1,39

Résultat par action des activités poursuivies (en €)

- Résultat de base par action	-0,16	-1,17	-0,04	-1,38
- Résultat diluée par action	-0,16	-1,17	-0,04	-1,38

Nombre d'actions retenu pour le calcul de base	4 201 659	1 406 125	3 349 920	1 406 125
Nombre d'actions retenu pour le calcul dilué (*)	4 201 659	1 406 125	3 349 920	1 406 125

(*) La dilution potentielle provient des options de souscription et actions gratuites attribuées aux salariés.

RESULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-771	-1 950	-830	-1 950
Variation des écarts de conversion des capitaux propres	-539	129	104	129
Ecart de conversion sur investissement net à l'étranger	471	-139	-107	-139
Variation de juste valeur des instruments financiers	299	-39	28	-39
Inscription des impôts différés	-273		25	
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-43	-49	51	-49
RESULTAT GLOBAL DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-814	-1 999	-780	-1 999
Dont part attribuable aux actionnaires du Groupe	-814	-1 999	-780	-1 999
Dont part attribuable aux intérêts minoritaires				

(En K€)	30-juin-10	30-juin-09	31-déc.-09
I - ACTIFS NON COURANTS	9 476	8 575	8 529
Immobilisations incorporelles	3 642	3 465	3 654
Immobilisations corporelles	4 344	3 701	3 398
Ecart d'acquisition Positif	246	246	246
Impôts différés	741	599	663
Autres actifs financiers	503	564	568
II - ACTIFS COURANTS	26 602	27 577	24 965
Stocks	13 094	11 713	10 795
Créances clients et autres créances	12 179	13 846	11 977
Acomptes versés	132	10	10
Liquidités et quasi-liquidités	1 197	2 009	2 184
A - TOTAL ACTIF	36 077	36 152	33 494

I - CAPITAUX PROPRES	10 498	9 901	11 262
Capital	4 225	4 218	4 225
Prime d'émission	6 284	6 238	6 284
Réserves consolidées / Ecart de conversion	759	1 394	1 583
Résultat de la période	-771	-1 950	-830
Intérêts minoritaires			
II - DETTES NON COURANTES	4 630	4 006	3 246
Dettes portant intérêts - Echéance > 12 mois	1 430	2 197	1 247
Impôts différés	43	26	40
Dettes liées aux crédits-baux - Echéance à plus d'un an	1 482	214	346
Dettes au titre des pensions et retraites	1 674	1 569	1 613
III - DETTES COURANTES	20 950	22 245	18 986
Dettes fournisseurs et autres dettes	12 791	12 177	12 681
Dettes financières à court terme	7 690	9 682	5 793
Dettes liées aux crédits-baux - Echéance à moins d'un an	165	80	118
Provisions	303	300	392
Dettes IS	1	1	2
B - TOTAL CAPITAUX PROPRES ET DETTES	36 077	36 152	33 494

En Keuros	<i>Proforma</i>		<i>Publié</i>	
	Du 01/01/2010 au 30/06/2010	Du 01/01/2009 au 30/06/2009	Du 01/01/2009 au 30/06/2009	Du 01/01/2009 au 30/06/2009
RESULTAT NET avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	-674	-1 639	-137	-1 943
Elim. des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :	164	833	1 576	833
Dotations aux Amortissements	501	532	1 009	532
Variation des provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)	-28	253	390	253
Charges et produits calculés liés aux stocks options et assumés	38	43	53	43
Plus et moins values de cession	0	13	-2	13
Impôts différés	-347	-8	126	-8
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT avant coût de l'endettement financier net et impôt	-511	-805	1 438	-1 109
IMPÔT VERSE	21	181	136	181
Variation nette exploitation	-1 755	1 313	1 458	1 313
Var° de stock	-2 300	1 609	2 527	1 609
Var° des Créances d'exploit°	1 289	1 839	718	1 839
Var° des Dettes d'exploit°	-744	-2 135	-1 786	-2 135
Variation nette hors exploitation	-468	-300	304	-300
Var° des créances hors exploitation	-365	-60	132	-60
Var° des dettes hors exploitation	-113	-146	196	-146
Charges et produits constatés d'avance	10	-94	-25	-94
VARIATION DU BESOIN EN FONDS ROULEMENT lié à l'activité	-2 222	1 013	1 762	1 013
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-2 712	388	3 337	85
Décaiss / acquisition immos incorporelles	-9	-47	-247	-47
Décaiss / acquisition immos corporelles	-467	-629	-985	-629
Encaiss / cession d'immos corp et incorp	-24	105	107	105
Décaiss / acquisition immos financières		-10	-14	-10
Encaiss / cession immos financières	65			
Flux net trésorerie opérations d'investissement	-435	-581	-1 139	-581
Augmentation de capital ou apports			2 664	
Encaissements provenant d'emprunts (y compris location financement)	135	3 099	888	3 099
Rachats et reventes d'actions propres	12	-2	-35	-2
Remboursement d'emprunts (y compris location financement)	-1 275	-2 913	-1 385	-2 913
Flux net de trésorerie opérations de financement	-1 128	39	2 132	39
VARIATION DE TRESORERIE NETTE hors activités abandonnées	-4 275	-154	4 330	-457
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-97	-311	-607	-7
Flux net trésorerie opérations d'investissement				
Flux net de trésorerie opérations de financement				
VARIATION DE TRESORERIE NETTE des activités abandonnées	-97	-311	-607	-7
VARIATION DE TRESORERIE NETTE Totale	-4 371	-464	3 723	-464
Incidences des variations de taux de change	280	59	34	59
TRESORERIE A L'OUVERTURE	-371	-4 128	-4 128	-4 128
Disponibilités	2 103	2 688	2 688	2 688
Valeurs mobilières de placement	86	76	76	76
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	-10	-19	-19	-19
Instruments financiers	4			
Concours bancaires courants	-29	-457	-457	-457
Créances clients facturées	-2 525	-3 424	-3 424	-3 424
Créances en "cession Daily"		-2 991	-2 991	-2 991
TRESORERIE A LA CLÔTURE	-4 462	-4 533	-371	-4 533
Disponibilités	1 108	1 937	2 103	1 937
Valeurs mobilières de placement	86	89	86	89
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	-10	-17	-10	-17
Instruments financiers	13		4	
Concours bancaires courants	-639	-48	-29	-48
Créances clients facturées	-1 056	-1 585	-2 525	-1 585
Créances en "cession Daily"	-3 964	-4 909		-4 909

	Capital	Primes	Réserves et résultat consolidés	Ecart de conversion	Total des capitaux propres
Situation à la clôture du 31/12/2008	4 218	3 571	2 045	-288	9 546
Changement de méthode			-236		-236
Situation au 31/12/2008 réajustée	4 218	3 571	1 809	-288	9 310
Résultat net de la période			-830		-830
Autres éléments du résultat global			-53	104	51
Résultat global de l'ensemble consolidé			-884	104	-780
Diminution de capital	-2 812	2 812			
Augmentation de capital	2 819		-6		2 812
Frais liés à l'augmentation de capital		-99			-99
Contrepartie de l'inscription des stock options			53		53
Rachat d'actions propres			-35		-35
Situation au 31/12/2009	4 225	6 284	937	-184	11 262
Situation à la clôture du 31/12/2009	4 225	6 284	937	-184	11 262
Résultat net de la période			-771		-771
Autres éléments du résultat global			497	-539	-43
Résultat global de l'ensemble consolidé			-274	-539	-814
Contrepartie de l'inscription des stock options			38		38
Rachat d'actions propres			12		12
Autres			0		0
Situation au 30/06/2010	4 225	6 284	712	-723	10 498

LE TANNEUR & CIE

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES ARRETES AU 30 JUIN 2010

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

1-1. Principes généraux et changements de méthodes

LE TANNEUR & CIE établit ses comptes consolidés en utilisant le référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards) émis par l'IASB (International Accounting Standards Board).

Les états financiers intermédiaires résumés portant sur la période de six mois close au 30 juin 2010 du groupe LE TANNEUR & CIE ont été préparés conformément à la norme IAS 34. S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour l'établissement des états financiers annuels et doivent donc être lus en relation avec les états financiers consolidés du Groupe établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles appliquées dans les états financiers annuels au 31 décembre 2009. Ainsi :

- Toutes les normes et interprétations d'application obligatoires en IFRS en 2009 ayant déjà été adoptées par l'Union européenne ont été appliquées dans les états financiers intermédiaires au 30 juin 2010 ;
- Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire en 2010.

La norme IFRS 3R Regroupements d'entreprises d'application obligatoire pour le Groupe à compter du 1er janvier 2010 n'a pas eu d'incidence sur les comptes consolidés.

Comme au 31 décembre 2009, l'information comparative proforma de 2009 tient compte du reclassement de l'activité au Japon en « résultat des activités arrêtées ou en cours de cession », telle que préconisée par la norme IFRS 5 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

Les principes et méthodes comptables applicables dans les comptes semestriels 2010 sont décrits ci-après.

1-2. Périmètre

Toutes les sociétés significatives dans lesquelles LE TANNEUR & CIE exerce, directement ou indirectement, le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Les sociétés sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux à la date d'arrêté mis en accord avec les principes comptables retenus par le Groupe.

Par rapport au périmètre du Groupe du 31 décembre 2009, une nouvelle filiale « FabCo » est en-cours d'immatriculation au 30 juin 2010.

Les sociétés consolidées sur la période sont les suivantes :

Raison sociale et adresse	Pourcentage d'intérêt	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
LE TANNEUR & CIE – Bort-les-Orgues (France)	100%	N/A	Société mère
Sopadima Far East - Hong Kong	100%	100%	Intégration globale
LE TANNEUR & CIE Bruxelles SA - Bruxelles (Belgique)	100%	100%	Intégration globale
LE TANNEUR JAPAN K.K. – Tokyo (Japon)	100%	100%	Intégration globale
LE TANNEUR Chine Co. Ltd – Shanghai (Chine)	100%	100%	Intégration globale
FabCo – Bort-les-Orgues (France)	100%	100%	Intégration globale

1-3. Date d'arrêté

La date d'arrêté de la période de la société mère et des filiales est le 30 juin et correspond à six mois d'activité, à l'exception de FabCo créée en juin 2010 et sans activité au cours du semestre.

1-4. Taux de conversion

Les taux de conversion en Euros utilisés ont été les suivants :

Devises	Taux au 30/06/2010	Taux moyen du semestre	Filiale concernée
1 HK\$	0,104658	0,096868	Sopadima Far East
1 JPY	0,00919202	0,00823080	LE TANNEUR Japan K.K.
1 RMB	0,120171	0,110281	LE TANNEUR Chine Co. Ltd

1-5. Ecarts d'acquisition

Lors de l'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, la différence entre le coût d'acquisition des titres et la part acquise dans l'actif net réestimé à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Conformément à IFRS 3R « Regroupements d'entreprises », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet de test de valeur annuellement ainsi que lors de l'apparition d'indices de perte de valeur. Les résultats de ce test de valeur pourraient conduire le Groupe à déprécier de façon irréversible des écarts d'acquisition.

Les écarts d'acquisition négatifs sont rapportés immédiatement au résultat.

1-6. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées pour leur valeur d'apport ou leur coût d'acquisition.

Elles comprennent principalement :

- des droits aux baux, non amortis, mais qui font l'objet de tests de dépréciation annuels ainsi que lors de l'apparition d'indices de perte de valeur ;
- des logiciels amortis linéairement sur une durée de 1 à 5 ans, selon leur nature ;
- d'autres immobilisations incorporelles, amorties linéairement sur 1 an.

S'agissant des droits aux baux, des performances inférieures aux prévisions constituent un indice de perte de valeur.

Les modalités des tests de dépréciation sont les suivantes. Le Groupe compare la valeur résiduelle des droits aux baux à la valeur actuelle calculée selon une méthode d'évaluation multicritère. Dans le cas où cette valeur actuelle est inférieure, une dépréciation est enregistrée.

Les tests de valeur sont conduits en utilisant deux méthodes :

- une approche prévisionnelle fondée sur l'actualisation des flux nets de trésorerie attendus sur une durée de 10 ans ;
- une approche patrimoniale fondée sur une expertise immobilière.

1-7. Immobilisations corporelles

Valeur brute

Les immobilisations figurent au bilan consolidé pour leur valeur d'acquisition ou leur coût de production.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement sont présentées à l'actif conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location ». La dette correspondante est inscrite en passif financier.

Amortissements

Les amortissements sont généralement pratiqués sur des durées normales d'utilisation suivantes :

- | | |
|--|-------------|
| ▪ constructions industrielles | 15 à 20 ans |
| ▪ installations générales, agencements | 5 à 10 ans |
| ▪ matériel et outillages | 5 à 10 ans |
| ▪ matériel de bureau | 5 ans |
| ▪ mobilier | 5 à 10 ans |
| ▪ matériel informatique | 3 à 5 ans |

1-8. Stocks

Les matières et marchandises sont valorisées à leur coût de revient complet qui comprend le prix d'achat augmenté de tous les frais d'approche.

Les encours de production sont valorisés à leur prix de revient en fonction de leur stade d'avancement dans le cycle de production.

Les produits finis sont valorisés au coût moyen pondéré.

Une provision pour dépréciation est constituée dans le cas de faible rotation ou d'obsolescence liée aux changements de collection.

1-9. Impôts

Les impôts différés sont constatés pour tenir compte :

- des différences temporaires apparaissant entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs
- des retraitements de consolidation
- des reports déficitaires susceptibles de générer des économies d'impôts.

Les impôts différés actifs ne sont inscrits au bilan que dans la mesure où la société ou le groupe d'intégration fiscale a l'assurance raisonnable de les récupérer les exercices suivants.

Ils sont calculés selon la méthode du report variable et ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont compensés par entité fiscale, quelle que soit leur échéance.

1-10. Provisions pour risques et charges

Conformément à IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsqu'il existe à la date de clôture, une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers, dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Ces provisions comprennent notamment les provisions pour engagement de retraite et indemnités de départ à la retraite.

Conformément à la norme IAS 39 « Avantages au personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements, pour l'ensemble du personnel, toutes classes d'âges confondues, font l'objet d'une évaluation annuelle selon la méthode rétrospective en fonction des conventions ou accords en vigueur dans chaque société. Cette valeur actualisée de l'obligation future de l'employeur évolue en fonction de l'augmentation future des salaires, du taux de rotation du personnel et d'une actualisation financière.

1-11. Plans de souscription et/ou d'achats d'actions

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions », les options accordées sont évaluées à la date d'octroi selon le modèle Black & Scholes. Son application au Groupe concerne uniquement les options de souscription d'actions accordées au personnel.

Suivant la faculté offerte par la norme, seules les options attribuées à compter du 7 novembre 2002 et dont la date d'exercice est postérieure au 1^{er} janvier 2005 ont été prises en compte.

La juste valeur des options, considérée comme coût des services rendus par le personnel en contrepartie des options reçues, est intangible pour la durée du plan et est comptabilisée linéairement sur la période d'acquisition des droits.

Cette comptabilisation est faite par imputation sur les charges de personnel avec pour contrepartie les capitaux propres. L'impact net sur les capitaux propres est donc nul.

1-12. Titres d'autocontrôle

En application de la norme IAS 32, les actions propres sont portées en diminution des capitaux propres. Le produit de l'éventuelle cession de ces actions est imputé directement en augmentation des capitaux propres, ainsi les éventuelles plus ou moins values n'affectent pas le résultat de l'exercice.

1-13. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une actualisation financière lorsque l'impact de cette actualisation est significatif.

Une provision pour dépréciation est constituée sur les créances, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les cessions de créances effectuées dans le cadre des contrats d'affacturage et de la loi Dailly font l'objet d'un retraitement. Ce retraitement a pour effet d'augmenter le poste « Clients et comptes rattachés » par imputation sur le poste « Trésorerie » et avec une augmentation du poste « Dettes financières ».

1-14. Instruments financiers

Le Groupe utilise des instruments financiers pour couvrir son exposition aux risques de variation des taux de change. La politique du Groupe est de n'opérer sur les marchés financiers qu'à des fins de couverture d'engagements liés à son activité et non à des fins spéculatives.

Ces instruments comprennent des achats à terme de devises ainsi que des options d'achat et de vente.

Ces instruments financiers sont traités comme des instruments de couverture de flux de trésorerie futurs et ont donc donné lieu, conformément à IAS 39, à la comptabilisation des variations de leur juste valeur en capitaux propres, jusqu'au dénouement de l'opération.

1-15. Autres produits et charges opérationnels

Le Groupe a décidé d'appliquer la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n°2004-R-02 relative au format du compte de résultat. Ainsi, les charges et produits non opérationnels sont constitués des éléments significatifs qui en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du Groupe.

Le Groupe classe notamment sous cette rubrique :

- les pertes et gains sur cessions d'actifs immobiliers ;
- les crédits impôt recherche ;
- les dépréciations exceptionnelles qui pourraient résulter des tests de valeur.

1-16. Résultat par action

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net part du groupe et le nombre moyen d'actions en circulation au cours de la période. Le nombre moyen d'actions en circulation est présenté hors actions d'autocontrôle.

Le résultat par action après dilution est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre total d'actions émises ou à émettre à la clôture de la période. Ce nombre est déterminé de façon à calculer la dilution maximale possible, en retenant l'ensemble des instruments dilutifs émis, quel que soit leur terme et en excluant les instruments anti-dilutifs ainsi que les actions d'autocontrôle.

2 - FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE :

Les faits marquants de la période sont décrits dans le rapport semestriel d'activité.

Résultats :

Les contributions au compte de résultat des secteurs d'activité sont résumées de la façon suivante (en K€) :

	Du 01/01 au 30/06/2010				Du 01/01 au 30/06/2009 (proforma)			
	Fabrications pour maisons de luxe	Marques propres	Charges et produits non affectables	Total	Fabrications pour maisons de luxe	Marques propres	Charges et produits non affectables	Total
Chiffre d'affaires	14 517	11 128	-	25 645	15 224	10 952	-	26 176
Résultat opérationnel courant	1 339	(501)	(1 955)	(1 117)	1 045	(629)	(1 958)	(1 542)
Autres produits et charges opérationnels	-	99	-	-	-	183	-	183
Résultat opérationnel	1 339	(402)	(1 955)	(1 018)	1 045	(446)	(1 958)	(1 359)
Coût de l'endettement financier net	-	-	(149)	(149)	-	-	(251)	(251)
Autres produits et charges financiers	-	146	-	146	-	(36)	-	(36)
Impôt sur les bénéfices	-	-	347	347	-	8	-	8
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	1 339	(256)	(1 757)	(674)	1 045	(474)	(2 209)	(1 639)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession	-	(97)	-	(97)	-	(311)	-	(311)
Résultat net	1 339	(353)	(1 757)	(771)	1 045	(785)	(2 209)	(1 950)
- part du Groupe	1 339	(353)	(1 757)	(771)	1 045	(785)	(2 209)	(1 950)
- intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-

3 – PRINCIPALES VARIATIONS DE LA PERIODE

3-1. Immobilisations incorporelles

Le poste a peu varié depuis le 31 décembre 2009.

Les droits aux baux n'ont pas fait l'objet de dépréciation.

3-2. Immobilisations corporelles

Les variations des valeurs brutes et des amortissements au cours du semestre s'analysent comme suit :

Valeurs brutes (en K€)	31/12/09	Acquisitions	Cessions ou sorties	30/06/10
Terrains	118	30	-	148
Constructions	1 472	31	-	1 503
Instal. techniques, matériel et outillage	2 501	157	-	2 658
Autres immobilisations corporelles	6 345	226	202	6 369
Immobilisations en cours	43	55	-	98
Total	10 479	499	202	10 776

Amortissements (en K€)	31/12/09	Dotations	Cessions ou sorties	30/06/09
Terrains	1	-	(1)	-
Constructions	1 093	62	(961)	194
Instal. techniques, matériel et outillage	1 776	117	-	1 893
Autres immobilisations corporelles	4 211	329	(195)	4 345
Total	7 081	508	(1 157)	6 432

Les acquisitions du semestre ont principalement concerné des matériels industriels de la Fabrication pour maisons de luxe (financés en grande partie par crédit-bail mobilier) et l'installation dans le réseau de distribution de certains éléments du concept de magasin LE TANNEUR redéfini en 2009.

Les sorties correspondent à la mise au rebut d'agencements dans les corners de grands magasins japonais.

La cession-bail décrite dans les faits marquants a conduit à la revalorisation du site industriel de Bortles-Orgues pour un montant de 1 M€ au 30 juin 2010 (terrain et constructions).

3-3. Impôt différé actif

L'impôt différé actif correspond à des différences temporaires apparaissant entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs, des retraitements de consolidation et des reports déficitaires susceptibles de générer des économies d'impôts.

De 663 K€ à fin 2009, le solde de ce compte est passé à 741 K€ au 30 juin 2010.

3-4. Stocks et en-cours

Les principales composantes du stock sont les suivantes :

(en K€)	30 juin 2010			31 décembre 2009		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Matières Premières	4 535	(971)	3 564	4 222	(1 191)	3 032
En-cours	1 067	-	1 067	873	-	873
Produits finis	9 109	(646)	8 464	7 605	(568)	6 890
Total	14 711	(1 617)	13 094	12 700	(1 905)	10 795

La hausse des stocks par rapport au 31 décembre 2009 s'explique par la saisonnalité habituelle liée à la préparation des expéditions de la saison Automne-Hiver, par l'ouverture de 5 magasins au cours du semestre et par le passage au mode conditionnel de la gestion des corners du grand magasin Le Printemps.

3-5. Créances clients et autres créances

Ce poste inclut un montant de 1 283 K€ de la cession-bail signée le 29 juin dont 1 156 K€ ont été réglés le 2 juillet.

3-6. Provisions

Le poste correspond à des litiges et à l'engagement en matière de primes pour médailles du travail.

Un arrêt de cassation partiel a été prononcé en date du 20 octobre 2009 renvoyant devant la Cour d'appel de Versailles la procédure prud'homale engagée par un ancien salarié en 2005. Ses demandes concernent l'indemnisation du préjudice qui résulterait de la perte du droit de lever des options sur titres. Les conclusions de la partie adverse reçues au cours du 1^{er} semestre demandent des dommages intérêts de 331 K€ avec intérêts et une somme de 3 K€ au titre de l'article 700 du NCPC. LE TANNEUR & CIE a considéré cette action comme infondée et n'a pas doté de provision relative à ce litige au 30 juin 2010. La Société a rendu ses conclusions le 6 août 2010. L'audience de l'affaire est fixée au 7 septembre 2010.

3-7. Dettes au titre des pensions et retraites

L'évaluation de l'engagement correspond à la provision pour charges destinée à faire face aux obligations de paiement des indemnités lors du départ à la retraite des salariés. Le poste a augmenté en raison de la baisse du taux d'actualisation.

3-8. Dettes financières

La société mère a remboursé des échéances d'emprunt pour un montant de 632 K€ (crédit-bail inclus). La tranche B de l'emprunt bancaire tirée à hauteur de 1 929 K€ au 31 décembre 2009 a été renouvelée pour un montant de 1 286 K€ début juin 2009. Un crédit-bail mobilier de 135 K€ a été contracté pour le financement de matériels industriels sur le site de Bort-les-Orgues.

Le contrat de crédit-bail immobilier du site industriel principal de Bort-les-Orgues a fait l'objet d'une levée anticipée en février 2010 pour un montant de 203 K€. Une cession-bail est ensuite intervenue concernant ce même site le 29 juin 2010 pour un financement de 1,3 M€ étalé sur 15 ans.

Le contrat de crédit-bail immobilier du site industriel secondaire de Bort-les-Orgues qui était arrivé à terme fin décembre 2009 a fait l'objet d'une levée d'option en février 2010 pour un montant symbolique de 0,15 €.

Au 30 juin 2010, les créances clients faisant l'objet d'un affacturage et d'une cession Dailly s'élèvent respectivement à 1 056 K€ et 3 964 K€. En conformité avec les normes de présentation IFRS, elles sont conservées en poste Créances clients en contrepartie d'une augmentation des dettes financières court terme pour 5 020 K€.

3-9. Capitaux propres et autres fonds propres

Au 30 juin 2010, le capital social est composé de 4 224 759 actions ordinaires de 1 € de nominal, entièrement libérées. Un droit de vote double est accordé aux titulaires d'actions nominatives entièrement libérées lorsque ces actions sont inscrites depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire après la première cotation boursière (20 avril 2000). Les actions de la société LE TANNEUR & CIE détenues par elle-même ne bénéficient ni du droit de vote ni du droit aux dividendes.

Au 30 juin 2010, le capital se décompose ainsi :

- Actions à droit de vote double : 34 276
- Actions à droit de vote simple : 4 167 383
- Actions d'autocontrôle : 23 100

Nombre total d'actions 4 224 759

3-10. Intérêts des minoritaires

Toutes les filiales étant détenues à 100%, aucun intérêt minoritaire n'est à constater.

3-11. Engagements hors bilan

Le nouveau contrat de crédit-bail du site principal de Bort-les-Orgues signé le 29 juin 2010 est nanti. Des conditions résolutoires liées à la bonne exécution de travaux visant à isoler une partie du terrain polluée au mercure, mettre en conformité deux cuves à fioul et supprimer des anomalies électriques et d'exposition au plomb d'un bâtiment annexe, sont prévues moyennant le séquestre d'une partie du prix de vente équivalant à 127 K€.

3-12. Parties liées

Les transactions réalisées avec les parties liées au cours de la période ont été les suivantes :

- La société FINANCIERE DESCOTTES (FIDES) dont Monsieur Hervé DESCOTTES, Président du Conseil d'Administration de LE TANNEUR & CIE, est le gérant, est intervenue

comme prestataire de conseils et d'assistance en termes de communication interne et externe, de politique, de stratégie générale, de stylisme et d'animation. La facturation de la période s'est élevée à 141 K€ HT.

- Les membres du conseil d'administration ont perçu des jetons de présence pour un montant de 12 K€ au cours de la période.

4 - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA FIN DE LA PERIODE

Le 1er juillet 2010, LE TANNEUR & CIE a signé une promesse de cession pour l'acquisition d'un droit au bail à Nancy prévue début septembre 2010 pour un prix de 200 K€ et 22 K€ de frais.

En juillet 2010, LE TANNEUR & CIE a reçu de la part d'OSEO Financement son accord pour la mise en place d'un contrat de développement participatif de 1,5 M€ d'une durée de 7 ans avec 2 ans de différé d'amortissement de capital. Parallèlement, OSEO Garantie a notifié aux 4 établissements membres du pool bancaire du Groupe son intervention en garantie à hauteur de 70% pour la mise en place d'un prêt de 5 ans d'un montant de 2 M€ tirable par billet en fonction des besoins. Le prêt bancaire ayant pour objet le financement du besoin en fonds de roulement, certaines lignes de crédit court-terme seront partiellement réduites. Ces deux contrats devraient être signés au cours du 3^{ème} trimestre.

5 – SAISONNALITE

Compte tenu du rythme des différentes activités du Groupe, aucune saisonnalité notable n'est à retenir sur le chiffre d'affaires et sur le résultat.

6 – RESULTAT DE LA SOCIETE MERE EN NORMES FRANCAISES

Les principaux éléments des comptes sociaux de LE TANNEUR & CIE se présentent de la manière suivante :

En K€	Au 30/06/2010	Au 30/06/2009	Au 31/12/2009
Chiffre d'affaires	26 386	27 372	55 259
Résultat d'exploitation	(902)	(783)	920
Résultat net	(874)	(1 155)	(458)

LE TANNEUR & CIE

Société Anonyme au capital de 4 224 759 €
Siège Social : 1028 Avenue de la Gare - 19110 BORT LES ORGUES
R.C.S. BRIVE 414 433 797

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE - PREMIER SEMESTRE 2010

EVENEMENTS IMPORTANTS DE LA PERIODE :

Un contexte encore difficile

Le chiffre d'affaires de LE TANNEUR & CIE a diminué de 2% par rapport au 1^{er} semestre 2009. Les effets de la crise économique se sont encore fait sentir au cours de la période.

Pour les Marques propres, les ventes aux détaillants multimarques ont ainsi baissé de 10,9% par rapport au 1^{er} semestre 2010. Le chiffre d'affaires total de la branche d'activité Marques propres a toutefois progressé de 1,6% au cours du semestre grâce aux ouvertures de magasins LE TANNEUR et aux exportations. A périmètre comparable, le léger repli des ventes de la distribution contrôlée s'explique uniquement par le décalage de la date des soldes d'été entre 2009 et 2010. Ce phénomène neutralisé, la progression à périmètre constant du chiffre d'affaires de ce réseau aurait atteint 3,2% au cours de la période.

Pour la Fabrication pour maisons de luxe, un mix-produit défavorable a entraîné une baisse d'activité apparente de 4,6% masquant en réalité une amélioration de contribution liée à la mise en place progressive du « lean manufacturing ».

L'ouverture de nouveaux magasins

LE TANNEUR & CIE a poursuivi sa politique d'ouverture de magasins avec 5 nouveaux points de vente affiliés au cours du 1^{er} semestre : La Baule, Laval, Périgueux, Metz et Angers. Au 30 juin 2010, le réseau se compose de 26 magasins détenus en propre (dont 6 magasins d'usine), 27 magasins affiliés et un site Internet.

La cession-bail du site principal de Bort-les-Orgues

Fin février 2010, LE TANNEUR & CIE a levé de manière anticipée l'option d'achat du crédit-bail de l'un de ses deux sites de Bort-les-Orgues (Corrèze) abritant l'usine principale de l'activité de Fabrication pour maisons de luxe. Le crédit-bail du second site exploité à Bort-les-Orgues abritant un atelier secondaire étant arrivé à terme fin décembre 2009, l'option d'achat a été levée fin février également pour un montant symbolique de 0,15 €.

Le 29 juin 2010, le site principal a fait l'objet d'une cession-bail avec un organisme de financement pour un montant de 1,3 M€. Le nouveau crédit-bail d'une durée de 15 ans prévoit la possibilité d'une levée anticipée de l'option d'achat à partir de 5 ans. Des conditions résolutoires liées à la bonne exécution de travaux visant à isoler une partie du terrain polluée au mercure, mettre en conformité deux cuves à fioul et supprimer des anomalies électriques et d'exposition au plomb d'un bâtiment annexe, sont prévues moyennant le séquestre d'une partie du prix de vente équivalant à 127 K€.

Le projet de filialisation de la Fabrication pour maisons de luxe

Début juin 2010, LE TANNEUR & CIE a annoncé qu'il était envisagé d'apporter l'activité de Fabrication pour maisons de luxe située à Bort-les-Orgues à une entité dédiée créée spécialement à cet effet et entièrement contrôlée par la Société. Cette opération vise à mettre l'organisation juridique en adéquation avec l'organisation économique des activités.

En effet, LE TANNEUR & CIE a connu une évolution en profondeur de son modèle économique depuis sa création en 1997 et aujourd'hui, l'entreprise mène deux activités bien distinctes :

- l'une de conception et distribution de produits de maroquinerie sous marques propres (LE TANNEUR et SOCO), avec de nombreux points de vente et des personnels de vente dédiés ;
- l'autre de fabrication d'articles de maroquinerie pour le compte de maisons de luxe tierces, située sur un site industriel dédié à Bort-les-Orgues avec une équipe propre.

Le processus d'information et de consultation des institutions représentatives du personnel est en cours et à ce jour, aucune décision définitive n'a encore été prise quant à la réalisation de l'apport. Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires serait convoquée à cet effet d'ici la fin de l'année.

RESULTAT GLOBAL :

Le chiffre d'affaires du Groupe a diminué de 2,0% par rapport au 1^{er} semestre 2009 et a connu l'évolution suivante par activité :

	1 ^{er} semestre 2010			1 ^{er} semestre 2009 (proforma)			Variations		
	FRANCE	EXPORT	TOTAL	FRANCE	EXPORT	TOTAL	FRANCE	EXPORT	TOTAL
Magasins LE TANNEUR	5 328,6	204,7	5 533,3	4 847,8	167,9	5 015,8	9,9%	21,9%	10,3%
Autres distributions Marques propres	4 428,8	1 165,6	5 594,4	4 971,0	965,2	5 936,2	-10,9%	20,8%	-5,8%
Total Marques propres	9 757,4	1 370,3	11 127,7	9 818,8	1 133,1	10 951,9	-0,6%	20,9%	1,6%
Fabrications pour maisons de luxe	14 517,4		14 517,4	15 206,2	17,6	15 223,8	-4,5%	-100,0%	-4,6%
	24 274,8	1 370,3	25 645,1	25 025,0	1 150,8	26 175,7	-3,0%	19,1%	-2,0%

Le résultat opérationnel courant du 1^{er} semestre 2010 s'établit à -1 117 K€ (contre -1 542 K€ pour le proforma au 30 juin 2009). Cette amélioration sensible s'explique par un retour de la contribution de la Fabrication pour maisons de luxe à un niveau de rentabilité plus conforme aux performances historiques, après une année 2009 particulièrement difficile. L'amélioration de la productivité a été rendue possible par la mise en place progressive du « lean manufacturing ».

La contribution de l'activité Marques propres a également progressé, notamment grâce à des économies de structure.

Le net des autres produits et charges opérationnels se chiffre à 99 K€ (183 K€ pour le proforma au 30 juin 2009) et correspond essentiellement à un crédit impôt recherche. Le résultat opérationnel ressort ainsi à -1 018 K€ contre -1 359 K€ pour le proforma au 30 juin 2009.

Le coût de l'endettement financier est passé de -251 à -149 K€ par rapport à 2009 grâce à la diminution des taux d'intérêt variables et à la baisse de l'endettement net en lien avec

l'augmentation de capital de juillet 2009. Les autres produits et charges financiers sont passés de -36 à +146 K€ du fait de gains de change sur les achats en devises USD et HKD.

Le résultat net du Groupe avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession s'élève à -674 K€ contre -1 639 K€ pour le proforma au 30 juin 2009. Le résultat des activités arrêtées ou en cours de cession correspondant à l'activité avec la filiale LE TANNEUR Japan est passé de -311 à -97 K€.

En conséquence, le résultat net (part du Groupe) du 1^{er} semestre 2010 s'établit à -771 K€ contre - 1950 K€ au 1^{er} semestre 2009.

SITUATION FINANCIERE :

L'augmentation de l'actif immobilisé s'explique principalement par la revalorisation du site industriel principal de Bort-les-Orgues du fait de l'opération de cession-bail, l'acquisition de matériel industriel pour la Fabrication pour maisons de luxe et l'installation dans le réseau de distribution de certains éléments du concept de magasin LE TANNEUR redéfini en 2009.

L'augmentation des impôts différés résulte de la perte constatée au 30 juin 2010.

La hausse des stocks par rapport au 31 décembre 2009 s'explique par la saisonnalité habituelle liée à la préparation des expéditions de la saison Automne-Hiver, par l'ouverture de 5 magasins au cours du semestre et par le passage au mode conditionnel de la gestion des corners du grand magasin Le Printemps.

Les créances incluent un montant de 1 283 K€ de la cession-bail signée le 29 juin dont 1 156 K€ ont été réglés le 2 juillet.

Les capitaux propres ont varié en fonction du résultat de la période et des produits et charges comptabilisés directement en situation nette.

LE TANNEUR & CIE a remboursé normalement une partie de ses emprunts bancaires historiques. Les dettes financières reflètent la mise en place du nouveau crédit-bail immobilier et celle d'un crédit-bail mobilier pour l'acquisition de matériel industriel.

Le ratio d'endettement net sur fonds propres est passé de 47% à fin décembre 2009 à 91% (créances cédées incluses). Il s'élevait à 124% au 30 juin 2009.

PARTIES LIEES

Les transactions réalisées avec les parties liées au cours de la période sont décrites dans le § 3-12 de l'annexe aux comptes consolidés.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA FIN DE LA PERIODE :

Le 1^{er} juillet 2010, LE TANNEUR & CIE a signé une promesse de cession pour l'acquisition d'un droit au bail à Nancy prévue début septembre 2010 pour un prix de 200 K€ et 22 K€ de frais.

En juillet 2010, LE TANNEUR & CIE a reçu de la part d'OSEO Financement son accord pour la mise en place d'un contrat de développement participatif de 1,5 M€ d'une durée de 7 ans avec 2 ans de différé d'amortissement de capital.

Parallèlement, OSEO Garantie a notifié aux 4 établissements membres du pool bancaire du Groupe son intervention en garantie à hauteur de 70% pour la mise en place d'un prêt de 5 ans

d'un montant de 2 M€ tirable par billet en fonction des besoins. Le prêt bancaire ayant pour objet le financement du besoin en fonds de roulement, certaines lignes de crédit court-terme seront partiellement réduites.

Ces deux contrats devraient être signés au cours du 3^{ème} trimestre.

PRINCIPAUX RISQUES ET PRINCIPALES INCERTITUDES POUR LE SECOND SEMESTRE :

L'appréciation du management sur la nature et le niveau des risques n'a pas changé au cours du semestre. L'analyse des risques est restée identique à celle décrite dans le document de référence 2009 du Groupe (cf. page 37).

Deux ouvertures de magasins détenus en propre sont prévues au 3^{ème} trimestre (Béziers et Nancy) de même que celles d'un point de vente affilié à Annecy et d'un magasin franchisé à Alger d'ici la fin de l'année. L'enseigne LE TANNEUR conforte ainsi sa position de 1^{er} réseau du secteur de la maroquinerie en France avec une soixantaine de magasins prévus à fin 2010.

Les prises de commandes des détaillants multimarques pour le 2^{ème} semestre laissent espérer une consolidation de la reprise d'activité, même si le contexte reste encore difficile.

En ligne avec les chiffres de l'industrie du luxe, les perspectives de commandes de la Fabrication pour maisons de luxe pour le reste de l'année sont encourageantes. Le déploiement du nouvel outil de GPAO acquis fin 2009 devrait aboutir au 3^{ème} trimestre. Des projets d'amélioration continue et d'optimisation des flux sont poursuivis au sein des ateliers. L'intervention d'un cabinet en ressources humaines est planifiée pour un diagnostic visant à l'amélioration de la communication interne et l'accompagnement du personnel dans la gestion du changement que nécessitent les renouvellements désormais fréquents des modèles.

Par ailleurs, les accords de financement obtenus récemment devraient permettre à LE TANNEUR & CIE de financer son développement avec l'ouverture de nouveaux magasins et la modernisation de son outil de production.

AFIGEC

Représenté par Christian BORDAS
26/28, rue Marius Aufaun
92300 – Levallois Perret
Société de Commissaire aux Comptes
inscrite à la Compagnie de Versailles

FIDUCIAIRE LEYDET

Représenté par Frédéric MAZEL
47, rue de Liège
75008 - Paris
Société de Commissaire aux Comptes
inscrite à la Compagnie de Paris

LE TANNEUR ET COMPAGNIE

Société anonyme au capital de 4 224 759 Euros
Siège social : 1028, Avenue de la Gare
19110 BORT LES ORGUES
RCS Brive B 414 433 797

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE****Période du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010**

LE TANNEUR ET COMPAGNIE
Société anonyme au capital de 4 224 759 Euros
Siège social : 1028, Avenue de la Gare
19110 BORT LES ORGUES
RCS Brive B 414 433 797

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2. III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société LE TANNEUR ET COMPAGNIE, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration, dans un contexte de crise économique et financière caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2009.

Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

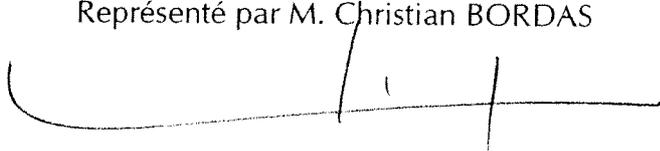
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Levallois-Perret et Paris, le 30 août 2010

Les Commissaires aux comptes

AFIGEC

Représenté par M. Christian BORDAS



FIDUCIAIRE LEYDET

Représenté par M. Frédéric MAZEL

